

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES POUSSINS - REGLEMENT

Seuls les gymnastes présents lors de la lecture du palmarès se verront récompensés. Les absents qualifiés garderont leur qualification acquise ou leur badge (remis à l'entraîneur à la fin du palmarès).

Classement :

- Classement individuel

- Classement anneaux : tous les âges confondus

- Classement arçons : tous les âges confondus

- Classement pour le challenge (trophée Gilles VEYRET) – voir photo en annexe

BADGE BLANC	< 29
BADGE VERT	≥ à 29 et < 35
BADGE BLEU	≥ à 35 et < 41
BADGE MARRON	≥ à 41 et < 47
BADGE TRICOLORE	≥ à 47

Classement individuel

Le classement est individuel par année d'âge : 2014, 2015 et 2016.

Les jeunes poussins reçoivent un badge en fonction de leur nombre de points.

Le titre de champion départemental « jeune poussin » est décerné au gymnaste totalisant le plus grand nombre de points au classement général, toutes catégories confondues et après majoration (en cas d'ex æquo : au gymnaste le plus âgé).